Côté (Richelieu), Côté (Longueuil), Crossman, Cullen, Cyr, Danson, Davis, De Bané, Drury, Dupras. Duquet, Émard, Éthier, Faulkner, Forest, Forget, Francis, Gendron, Gervais, Gibson,

Gillespie, Givens, Goyer, Gray, Greene. Groos, Guay (Lévis), Guilbault, Haidasz, Hopkins, Howard (Okanagan Boundary), Hymmen, Isabelle, Jamieson, Jerome, Kaplan, Kierans, Lachance, Laflamme,

Laing (Vancouver-Sud), Lang (Saskatoon-Humboldt). Langlois, Leblanc (Laurier), LeBlanc (Rimouski), Legault. Lessard (LaSalle), Lind, Loiselle, Macdonald (Rosedale), MacEachen, MacGuigan. Mackasey, McIlraith. McNulty, Mahoney, Marceau,

Marchand (Langelier), Morison. Munro, Noël. O'Connell, Olson, Penner, Pepin, Portelance, Pringle, Prud'homme, Richard. Richardson, Roberts. Robinson, Rochon, Rock, Roy (Timmins), Roy (Laval),

Serré. Sharp, Smith (Saint-Jean), Stafford, Stanbury, Sullivan, Thomas (Maisonneuve-Rosemont), Tolmie, Trudeau, Turner (London-Est), Turner (Ottawa-Carleton), Watson. Weatherhead, Whelan, Whicher. Yanakis-111.

Sur motion de M. Pepin, appuyé par M. Macdonald (Rosedale), ledit bill, modifié, est agréé à l'étape du rapport et la troisième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Goyer, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-192, Loi concernant les jeunes délinquants et abrogeant l'ancienne Loi sur les jeunes délinquants, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Et sur la proposition d'amendement de M. Woolliams, appuyé par M. McCleave,—Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«le Bill C-192, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que le sujet soit renvoyé à un groupe d'étude nommé en vertu de la Loi sur les enquêtes.»

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des Motions.

M. Basford, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, du rapport sur la propriété intellectuelle et industrielle, janvier 1971, publié par le Conseil économique du Canada. (Document parlementaire n° 283-4/37).

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Bills publics)

Il est donné lecture de l'ordre portant adoption des amendements apportés par le Sénat au Bill C-25, Loi concernant la semaine nationale de l'environnement canadien. M. Goode, appuyé par M. O'Connell, propose,—Que les amendements apportés par le Sénat au Bill C-25, Loi concernant la semaine nationale de l'environnement canadien, soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, lesdits amendements sont lus une deuxième fois et agréés.

Les ordres numéros 2 et 3 sont réservés à la demande du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-33, Loi modifiant le Code criminel (Maîtrise d'un véhicule à moteur).

M. Nesbitt, appuyé par M. Bell, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au comté permanent de la justice et des questions juridiques.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Goyer, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-192, Loi concernant les jeunes délinquants et abrogeant l'ancienne Loi sur les jeunes délinquants, soit maintenant lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Et sur la proposition d'amendement de M. Woolliams, appuyé par M. McCleave,—Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«le Bill C-192 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que le sujet soit renvoyé à un groupe d'étude nommé en vertu de la Loi sur les enquêtes.»